



Charte Orvault Roller Skating

En inscrivant votre enfant au club Orvault Roller Skating, vous devenez membre d'une association. En cela, vous et votre enfant, vous vous engagez à en respecter les règles et à participer à la vie du club.

Charte du patineur

1. Je dis « bonjour » et « au revoir » aux autres patineurs et à mes entraîneurs.
2. Pour les entraînements, je dois :
 - Etre en tenue de club (jupette du club et t-shirt noir pour l'école de patinage et legging et t-shirt noirs pour les autres groupes).
 - Etre en chaussures de sport.
 - Avoir les cheveux attachés.
 - Avoir une bouteille d'eau.
3. Pendant les entraînements, je m'engage à être attentif aux consignes données par mes entraîneurs, à les appliquer et à éviter les bavardages. Je dois ranger mes affaires personnelles et laisser mon téléphone dans mon sac.
4. Je m'engage à participer au gala de fin d'année (sauf en cas d'empêchement personnel sérieux) car ce dernier est l'aboutissement d'un travail collectif de toute une année.
5. Pour les compétiteurs :
 - Je m'engage à participer aux compétitions et stages qui me sont proposés par mes entraîneurs (sauf en cas d'empêchement personnel sérieux)
 - En compétition, je dois porter la tenue officielle d'ORS en dehors du temps de passage et avoir un comportement positif pour montrer une bonne image de mon club.





Charte des parents

1. Je garde à l'esprit que les membres du bureau, du CA et les entraîneurs sont des bénévoles.
Ils ont besoin de temps en temps de mon aide et je m'engage à leur en apporter en participant à la vie sportive et extra-sportive du club.
2. Je veille à l'assiduité et à la ponctualité de mon enfant et je préviens les entraîneurs en cas d'absence.
3. Je vais sur le site internet du club (www.orvaultrollerskating.fr) pour me tenir informé des évènements et autres informations.
4. Je m'engage à faire participer mon enfant au gala de fin d'année et aux séances supplémentaires nécessaires à sa préparation.
5. Pour les parents des compétiteurs :
 - Si mon enfant est sélectionné pour participer à une compétition par ses entraîneurs et que je donne mon accord, je m'engage à ce qu'il soit présent. En cas de désistement autre que pour des raisons médicales ou familiales graves, le club est en droit de me demander le remboursement des frais d'inscriptions engagés.
 - Si le lieu de compétition me le permet, je m'engage à emmener mon enfant 1 heure avant son passage. Il devra être coiffé, maquillé et en tenue officielle du club.

